

**DEPARTEMENT
DE LA MARNE**

**ARRONDISSEMENT
DE CHALONS EN
CHAMPAGNE**

**CANTON DE
MARSON**

**COMMUNE DE
CHEPY**

Date de convocation :

26 mars 2009

Nombre de
Conseillers 11

Présents 9

N° 1113

Objet :

Affection du
résultat

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 2 AVRIL 2009

L'an deux mil neuf, le 2 Avril, à dix neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique à la mairie sous la Présidence de Monsieur Jérôme ROUSSINET, Maire

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

M. MENISSIER- G. VILLE - P. WEBER -F. PHILIPPON
- D. CHAURE -.- J. SOURDET - S RENAULT - B. DIOUY

Formant la majorité des membres en exercice.

A été élu secrétaire : G. VILLE

Excusés : P. BALOURDET – Ph. GIOVANNI -

Le Conseil Municipal

Après avoir approuvé, le compte administratif, qui présente

- un excédent de fonctionnement d'un montant de 236 616.14 €
- un excédent d'investissement d'un montant de 45 776.49 €
- vu l'état des restes à réaliser en investissement d'un montant de 20 805.17 €

Décide sur proposition de Monsieur le Maire d'affecter au budget de l'exercice 2009 le résultat comme suit :

- report en section de fonctionnement (ligne 002 recettes) la somme 236 616.14 €
- report en section d'investissement (ligne 001 recettes) la somme 45 776.49 €

Extrait certifié conforme,

Fait à Chepy, le 9 Avril 2009

Le Maire,

J. ROUSSINET

